

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

FB/TD/OR n° 2023/53

Objet de la délibération :

Demande de subvention au titre
du « Plan églises et petit
patrimoine remarquable »
Restauration des Vitraux et
châssis métallique de l'escalier
d'honneur de l'hôtel de ville

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 26

Pouvoirs : 1

Votants : 27

Date de la convocation :

12 septembre 2023

Date de publication en ligne :

25 septembre 2023

Auteur :

François BELHOMME
Maire

Monsieur le Maire certifie, sous sa
responsabilité, le caractère exécutoire de
cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet
d'un recours auprès du Tribunal
Administratif d'Orléans dans un délai de
deux mois à compter de sa publication et
sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 18 septembre à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents : François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Jean-Paul MARCHAND, Christine HABEGGER, Dominique BONNET, Marie-France DURAND, Jean JOSEPH, Simone BEULÉ, Guy DAVID, Marc BAUDELLOT, Philippe POISSONNIER, Sylvie ROUZET, Eric ROYNEL, Stéphanie RICHARD-DUHAMEL, Emmanuel SAUTEUR, Cécile COMBEAU, Dalila DOROL, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Isabelle MARCHAND, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD

Excusée :

- Sonia DOKOUROFF, Pouvoir à Christine HABEGGER

Absents :

- Claire CLAIREMBAULT
- Thomas AMELOT

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Vu le règlement du Plan églises et petit patrimoine remarquable mis en place par le conseil départemental d'Eure-et-Loir,

Considérant le projet de restauration du châssis métallique et des vitraux de l'escalier d'honneur de l'hôtel de ville,

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, une subvention au titre du Plan églises et petit patrimoine remarquable 2023, pour un montant de 5 191.00 €, soit 30 % du montant HT de l'opération.

Nature des travaux : restauration du châssis métallique et des vitraux de l'escalier d'honneur de l'hôtel de ville pour un montant de 17 304.00 € HT.

Réalisation des travaux : dernier trimestre 2023.

Restauration du châssis métallique et des vitraux de l'escalier d'honneur de l'hôtel de ville			
Charges (coût du projet)	en € HT	Produits (financeurs)	en € HT
Travaux	17 304.00 €	Autres subventions	0 €
		Plan églises et petit patrimoine remarquable (30 % de l'opération)	5 191.00 €
		Projet d'emprunt	0 €
		Autofinancement	12 113.00 €
Total charges	17 304.00 €	Total produits	17 304.00 €

Sur l'exposé présenté, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Approuve** le projet de financement susmentionné,
- **Approuve** la demande de subvention à solliciter au titre du Plan églises et petit patrimoine remarquable 2023 auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir,
- **Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager toutes les démarches administratives et à signer tous documents nécessaires relatifs à la réalisation de cette opération,
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au BS 2023.

Fait et délibéré à Épernon,
le 18 septembre 2023



Secrétaire de séance
Béatrice BONVIN



Le Maire,
François BELHOMME